

TSAE 29 - SE - Contrôle des IS - VAP

Assurer les opérations de contrôle relatives aux travaux de signalisation.

Conditions spécifiques et pré-requis :

- Avoir plus de 18 ans. - Avoir le niveau B1 (oral et écrit) de maîtrise de la langue française. - Avoir suivi la formation SECUFER au cours des trois dernières années. - Avoir suivi la sensibilisation aux risques électriques ferroviaires K0 au cours des trois dernières années. - Avoir suivi la formation et appliquer la norme C 18-510. - Justifier d'une expérience d'au moins un an dans le domaine du câblage électrique. - Avoir exercé le métier de câbleur en signalisation ferroviaire.

Durée (heures):

21

Durée (jours):

3

Lieu :**Nombre de stagiaire (max) :****Nombre de stagiaire (min) :**

1

Periodicité :

L'accès à la formation est possible dans un délai minimum de 15 jours ouvrés après validation des prérequis et réception du dossier d'inscription complet sur des sessions planifiées.

Certification/Habilitation visée :**Tout ou partie à distance :**

0

Objectifs

- Assurer les contrôles des travaux sur les installations de signalisation électriques selon les Directives Techniques de Signalisation (DTS). - Maîtriser l'application des fiches de contrôle issues de l'IG97121.

Description du stage

Répond aux exigences de prescription SNCF définies dans le texte de référence IG00344, Annexe 29 : Agent de contrôle intérieur des IS.

Contenu

- Connaître les prescriptions et référentiels de mise en œuvre des installations de signalisation (DTS, IG02840, ...). - Appliquer les prescriptions des référentiels de mise en œuvre des installations de signalisation (DTS, IG02840, ...). - Connaître la technologie ferroviaire en signalisation. - Connaître les principes d'assurance qualité applicables aux travaux de signalisation. - Détecter les anomalies de mise en œuvre. - Lire et interpréter les documents techniques de signalisation ferroviaire (schémas, plans, ...). - Travailler aux abords ou à proximité des installations de signalisation en service. - Connaître les règles de câblage et de mise en œuvre des installations de signalisation électrique, toutes technologies confondues. - Réaliser les opérations de contrôle définies dans l'IG97121.

Méthodes mobilisées

- Expositive - Démonstrative - Participative - Interrogative

Modalités pédagogiques

-Formation théorique en salle -Mise en application sur plateforme pédagogique

Modalités d'évaluation

- Evaluation écrite des acquis théoriques - Évaluation pratique sur le terrain En cas de réussite :
délivrance d'une attestation de formation

Accessibilité:

N'hésitez pas nous contacter pour toute situation de handicap ou besoin d'adaptation de la prestation de formation.

Nous étudierons ensemble votre demande au cas par cas.